
Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 02 Juillet 2024 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2024-003

Présents :

Alain BERNARD, Bruno CONFAIS, Joël DIVIER, André DUHAUT, Marie-Paule PASQUAL, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN, Thibault VIDIL

Excusé(e)s :

Anne-Flore GRECH, François LALANDE, Jean-Paul JOLY

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2024-002- du Mardi 18 mars 2024
- PSC1 Excelsior Marseille, « Le Geste qui Sauve »
- Commission Finances : Situation des Comptes
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Bruno ouvre la séance en excusant les absences d'Anne-Flore GRECH, Jean-Paul JOLY et François LALANDE, retenus par d'autres obligations.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2024-002 du mardi 19 mars 2024:

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 19 mars 2024 n'ayant fait l'objet d'aucunes remarques particulières, il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :
<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : Le Comité / CR Comité Directeur

2) PSC1 Excelsior Marseille – Le Geste qui Sauve :

Joël nous explique les difficultés rencontrées pour joindre un représentant de notre formateur attitré, « Le Geste qui sauve », ce qui l'obligea à rechercher un autre fournisseur pour finaliser la convention de formation avec l'organisme « La Croix rouge ». La formation étant planifiée dans une période d'activités intenses, ni Jean-Paul et ni Jean-Claude n'étant pas disponible, il a dû prendre en charge cette organisation.

Bruno nous lit rapidement le courriel du responsable de l'association « Le geste qui sauve », mécontent d'avoir envoyé un formateur de son équipe sur Marseille pour assurer cette formation alors que celle-ci était prise en charge par la Croix Rouge.

Pour éviter ce genre d'incident à l'avenir, seuls Jean-Paul JOLY et Jean-Claude SURIAN seront charges de passer la convention avec l'organisme de formation.

Il est décidé après consultation des membres présents, de prendre en charge une partie du coût de la formation sur la base du tarif du « Geste qui sauve ». A savoir 60 € par personne pour 10 personnes soit 600 € plus 30 € de frais de déplacement pour un total de **630 €**.

La différence entre le coût de la facture de la Croix Rouge, 830 € et la participation du Codep13, 630 €, soit **200 €**, reste à la charge du club organisateur.

Joël envoie la facture du stage PSC1 et le RIB de l'Excelsior à Jean-Claude qui règlera le club par virement bancaire, dès réception de celle-ci.

3) Commission finances :

- **Situation bancaire au 01 juillet 2024 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à 35 455,78 € en diminution par rapport à la dernière présentation en Comité directeur du 19 mars 2024 (43 986,41 €).

Cette diminution s'explique par le paiement des frais du voyage itinérant EAV 2024 alors que les subventions et aides demandées ne sont pas encore rentrées.

- **Tableau de la situation bancaire au 01/07/2024 :**

Situation Bancaire	01-juil-24	18-mars-24	01-janv-24
Crédit Mutuel Cpt Courant	5 455,78 €	6 986,41 €	1 620,83 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	30 000,00 €	37 000,00 €	35 592,96 €
Total Banque	35 455,78 €	43 986,41 €	37 213,79 €

- **Ecritures non rapprochées au 01/07/2024 :**

- Produits non Rapprochées :

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Recettes	Nature
Solde Séjour F BARRAL	16/06/2024	R090-2024	30,00 €	6040
Mécénat Crédit Mutuel Fos	28/06/2024	R092-2025	800,00 €	6041
Total PRODUITS			830,00 €	

Le solde du séjour de François BARRAL sera réglé par chèque par l'intermédiaire du Cyclo club de Pélissanne.

Le versement de l'aide obtenue auprès du Crédit Mutuel de Fos-sur-Mer sera solder par un virement bancaire du club Vélo Club Fosséen à l'origine de ce mécénat. Merci François.

- Charges non rapprochées :

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Charges	Nature
<i>Remb. Voyage EAV C GERIS</i>	05/06/2024	D093-2024	700,00 €	6580
<i>Don C GERIS</i>	05/06/2024	D093-2024	100,00 €	6713
<i>AS GIRAUD Montage Film EAV</i>	30/06/2024	D101-2024	300,00 €	6240
Total CHARGES			1 100,00 €	

Suite à l'accident de Cécile GERIS sur la première étape du voyage, il a été décidé après consultation des membres du Comité Directeur présents de rembourser intégralement sa participation et d'y rajouter un complément de 100€. Le chèque a bien été envoyé mais n'est toujours pas encaissé à ce jour.

La participation financière au travail de montage du film souvenir du voyage a été fixé à 300 €, mais la somme n'est pas encore décaissée, nous sommes en attente de la convention avec l'intéressée.

- **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

- Les Produits rapprochés :

Ecritures depuis le dernier CA du 18 mars 2024	Produits	Nature	Nature
<i>Solde EAV 2024 des participants</i>	13 230,00 €	Activités facturées	7060
<i>Solde Séjour Gréoux des Participants</i>	9 650,00 €	Activités facturées	7061
<i>Vente Maillots & Cuissards</i>	2 610,00 €	Vente Marchandise	7070
<i>Mécénats Comm St Chamas Coreg & Crédit Mutuel</i>	2 588,47 €	Mécénats Dons	7542
<i>Codep84 Participation CDVTT</i>	800,80 €	Contributions autres organismes	7551
<i>Produit Exceptionnel Annulation Réserves</i>	1 500,00 €	Produits Exceptionnels	7580
<i>Remb Trop payé Hôtel Kyriad</i>	106,00 €	Produits Gestion Courante	7580
<i>Inscription RP P Lometti</i>	10,00 €	Inscriptions RP BdR	7060
Total PRODUITS	30 495,27 €		

- Les Charges rapprochées :

Les charges rapprochées proviennent à plus 75 % du voyage EAV 2024 avec un montant de 28 140 € se décomposant suivant le tableau ci-dessous.

Les 25% restant proviennent du séjour à Gréoux-les-Bains et des divers remboursements suite à annulation ou désistement du voyage et du séjour.

Ecritures Charges depuis le dernier CA du 18 mars 2024	Charges	Nature	Nature
Achat Collation & & Autres	1 052,55 €	Collation & Autres	6060
Achat Maillots & Autres	1 375,70 €	Achat Marchandises	607
Pleins Mimibus & Tollé	674,33 €	Carburants	6061
Remb suite à désistement	1 787,50 €	Charges diverses	9580
Assurance & Cotisation CDOS	251,00 €	Cotisation Assurance	6586
Achat fournitures & Documentation	436,44 €	Achat ADM	6063
Frais Déplacements, Voyage, Transports	3 942,10 €	Frais Déplacements	6251
Frais Missions, Restaurations	5 543,34 €	Frais Missions, Restaurations	6256
Inscription EAV auprès FFCT	210,00 €	Inscriptions Adhérents	6580
Locations & Communication	1 217,69 €	Locations & Communication	6130
Prestations Services EAV & Séjour	20 668,74 €	Prestations Services	6040
Taxes de séjours EAV	199,50 €	Taxes de Séjours	6350
Divers Frais Bancaires, Postes ...Dons	160,52 €	Divers Frais	
Total Charges	37 519,41 €		

- Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

Les principales écritures à venir sont des écritures de produits liées aux demandes de subvention dont la subvention pour fonctionnement du CG13 pour laquelle nous avons reçu une réponse positive.

Les écritures de charges sont la formation PSC1 d'Excelsior, les frais liés à notre comité directeur du jour, ainsi que les frais liés aux activités jeunes des prochaines semaines.

Ecritures à Venir	Produits	Charges	Nature
Formation PSC1 Marseille La Croix Rouge		830,00 €	Prestations Services
Subvention CG13 Fonctionnement 2024	3 000,00 €		CG13
Subvention CG13 sur Action EAV 2024	1 000,00 €		CG13
Subvention Fonctionnement FDVA	1 000,00 €		Etat : FDVA
Subvention Sur Actions EAV- ANS	2 500,00 €		Etat : FDVA

- Tableau des résultats par actions au 01/07/2024 :**

A ce jour, **111%** des dépenses budgétées (**47 150,00 €**) ont été réalisées pour un montant global de charges de **51 585,67 €** et pour un total de produits de **52 416,35 €**.

Le résultat bénéficiaire au 01/07/2024 s'établit à + **830,68 €**, provenant en grande partie du séjour de Gréoux-les-Bains qui présente un résultat positif d'un montant de 2 333,39 €.

Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Fonctionnement	4 646,85 €	3 705,25 €	941,60 €	5 323,00 €	70%	1 617,75 €
Séjour Gréoux	15 090,00 €	12 756,61 €	2 333,39 €	8 497,00 €	150%	-4 259,61 €
Jeunes & Critérium	2 563,50 €	2 188,07 €	375,43 €	2 100,00 €	104%	-88,07 €
Prep VI	300,00 €	766,90 €	-466,90 €	415,00 €	185%	-351,90 €
EAV 2024	29 706,00 €	31 232,52 €	-1 526,52 €	29 715,00 €	105%	-1 517,52 €
Tourisme	110,00 €	111,32 €	-1,32 €	1 100,00 €	10%	988,68 €
P.S.C.1	0,00 €	825,00 €	-825,00 €	0,00 €	0%	-825,00 €
Total :	52 416,35 €	51 585,67 €	830,68 €	47 150,00 €	111%	-5 266,35 €

• **Résultat provisoire du projet EAV 2024 sur deux ans :**

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	29 369,49 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	33 800,00 €
61 - Services extérieurs	5 626,22 €	74- Subventions d'exploitation	2 718,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 044,05 €	Fédération	1 188,00 €
Publicité, publication	294,03 €	Autres recettes Coreg Sud	1 530,00 €
Déplacements, missions	3 941,24 €		
Frais postaux et de télécommunications	8,78 €	75 -Autres Prds de gestion courante	4 115,44 €
63 - Impôts et taxes	199,50 €	Cotisations	
Autres impôts et taxes	199,50 €	Mécénats	3 956,00 €
64- Charges de personnel	0,00 €	Dons	159,44 €
65- Autres charges de gestion courante	2 410,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	3 100,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	45 749,26 €	TOTAL DES PRODUITS	43 633,44 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	9 900,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	9 900,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 900,00 €	Prestations en nature	1 900,00 €
Personnel bénévole	8 000,00 €	Bénévolat	8 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	55 649,26 €	TOTAL DES PRODUITS	53 533,44 €
Résultat :		-2 115,82 €	

• **Bilan de l'association au 01/07/2024 :**

Notre Actif provisoire, essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie, s'élève à **37 561,61€**.
Il devrait augmenter avec le versement des différentes subventions attendues pour les prochains mois.

Tableau récapitulatif du Bilan financier :

Actif	Montant		Passif	Montant	
	2024	2023		2024	2023
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	34 442,93 €	32 940,38 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	Excédent ou Déficit	-1 499,32 €	1 502,55 €
Autres Immobilisations Financières			<i>Situation Nette</i>	32 943,61 €	34 442,93 €
- Titres	0,00 €	0,00 €	Total 1	32 943,61 €	34 442,93 €
Créances	230,00 €	1 808,28 €	Dettes		
Disponibilité Trésorerie	33 813,61 €	36 109,00 €	Emprunts auprès d'établissements	0,00 €	0,00 €
- CM Cpt Courant	3 813,61 €	1 620,83 €	Emprunts et Dettes Financières	0,00 €	0,00 €
- CM Livret A	30 000,00 €	34 488,17 €	Dettes Fournisseurs	1 100,00 €	3 474,35 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €	0,00 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €	0,00 €
Total 2	34 043,61 €	37 917,28 €	Total 4	1 100,00 €	3 474,35 €
Total général	34 043,61 €	37 917,28 €	Total général	34 043,61 €	37 917,28 €

4) Commission Jeunesse :

Le Critérium National Route & VTT qui s'est déroulé du 8 au 11 mai 2024 à Puy l'Evêque, commune du département du Calvados et de la région de Normandie, aura vu la participation avec brio de 5 jeunes du Codep13.

Un jeune garçon (Enki) de la MJC Plan de Cuques s'est classé 5eme sur Route

Une jeune fille junior de l'A C Velaux (Aude) s'est classée 1^{ère} en VTT

Une junior fille de l'A C Velaux (Juliette) s'est classée 3^{ème} sur VTT

Une jeune fille minime du ROC (Elena) s'est classée 3^{ème} en VTT

La semaine nationale et européenne jeune qui se déroulera à Roanne dans le département de la Loire avec la semaine fédéral du 20 au 28 juillet 2024, verra la participation de 12 jeunes du Codep13.

Une participation financière du Codep13 pour cette semaine sera de 90 € par jeune.

Le séjour VTT jeunes, organisé par le Coreg Sud est planifié en août à Roanne, verra la participation de 19 vététistes jeunes accompagnés par 5 éducateurs

Thibault nous informe que son dossier complet d'initiateur a été envoyé depuis avril 2024 au responsable régional de formation, Philippe GREFFE, pour validation, sans réponse à ce jour.

Jean-Pierre nous informe qu'il quittera son poste de Délégué Régional Jeunes au sein du Coreg Sud mais conservera celui de Délégué Départemental au sein du Codep13 épaulé par Thibaut.

Le programme d'activités des jeunes pour 2025 reste à définir.



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



5) Commission Féminines :

Le grave accident de notre collègue, Cécile GERIS, dès la première étape à l'entrée de Mouriès a bouleversé tout le groupe. Le voyage a continué et après quelques mises au point lors du débriefing le soir de la deuxième étape, les groupes se sont bien organisés. Il est regrettable que nous n'ayons pas réussi à faire évoluer ces différents groupes. A l'arrivée tout le monde a reconnu avoir apprécié ce voyage et ont été enchanté par l'organisation.

L'arrêt dans les salles pour le repas du 13h00, prêtées par les municipalités traversées grâce aux clubs locaux a été très apprécié par l'ensemble des participants.

La parade dans Paris sur un circuit d'une vingtaine de km a rassemblé quelques 3000 à 4000 cyclotouristes et a été exceptionnelle de l'avis d'une majorité de présents.

Il est regrettable que la fédération n'ai pas plus fait de publicité autour de cette belle manifestation, surtout sur la journée de samedi.

Les statistiques montrent que cet évènement n'a pas particulièrement permis de recruter de nouveaux ou nouvelles licenciées.

Avec l'aide de Mario, Marie-Paule a mis au point une enquête de satisfaction sous Microsoft Form à laquelle seulement une vingtaine de participants au séjour ont répondu.

Courant octobre, le 11 ou les 18 octobre, suivant disponibilité d'une salle sur Pélissanne, une réunion festive sera programmée pour faire un retour du questionnaire et présenter le film souvenir du voyage.

Les participants accompagnés d'un membre de leur famille et les présidents de clubs du codep13 seront invités à cette manifestation.

6) Commission Sécurité :

Michel nous lit la lettre recommandée qui a été envoyé avec accusée de réception auprès du directeur du service d'entretien des routes du département avec copie à la présidente du conseil départemental, Martine VASSAL.

Dans cette lettre, il explique les raisons de la chute de Cécile GERIS, liées à une route dégradée depuis de nombreux mois et les conséquences sur son intégrité physique. Pour rappel depuis le 25 mai 2024, Cécile après une quinzaine de jours d'hôpital, est encore en centre de rééducation.

Pour montrer que nous ne l'oublions pas, Marie-Paule et Michel irons lui rendre visite. Le Codep13 prendra en charge le coût du cadeau que nous lui offrirons.

7) Commission Environnement et Séjours :

Le séjour Codep13 à Gréoux-les-Bains au domaine de Château-Laval a été reconduit pour la période du dimanche 11 mai au samedi 18 mai 2025.

Un premier versement de 1 000,00 € a été réalisé pour valider celui-ci auprès de l'hébergeur, et profiter d'une remise commerciale de 500,00 € pour réservation avant fin juin 2024.

Anne-Flore nous informe suite à sa participation à la 1^{ère} réunion relative à l'élaboration du schéma directeur métropolitain des modes actifs se tenait en même temps, au cours de laquelle, elle a représenté sa commune et notre fédération.

Première Action : Dans la continuité des engagements du plan de mobilité, et en particuliers pour le développement des modes actifs, de l'apaisement des espaces publics et de l'amélioration de la qualité de l'air, la Métropole Aix-Marseille-Provence lance l'élaboration de son Schéma directeur des modes actifs.

C'est une démarche en concertation avec l'ensemble des représentants des associations du territoire métropolitain, acteurs, partenaire, élus et techniciens.



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



Mardi 2 juillet, c'était la 1ère rencontre: Présentation des objectifs du schéma.

Les participants ont été invités à exprimer leurs attentes en matière de déplacements actifs à l'échelle de leur bassin de mobilité.

Cette première réunion sera suivie par une série de rencontres et d'ateliers, qui auront lieu entre l'automne 2024 et le printemps 2025 afin de dresser une évaluation du Plan Vélo 2019-2024 et construire ensemble le Plan Vélo N°2 ainsi qu'un Plan Piéton métropolitain pour la période 2025-2030.

Si vous désirez participer, vous pouvez contacter par mail de préférence :

Lorraine FABRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Direction Stratégies, Etudes et Programmation

DGD Mobilités Durables – Infrastructures – Voirie

Mobile : 06 13 58 60 06

directionetudesstrategieprogrammation@ampmetropole.fr

en précisant vos nom, prénom, et qualité (élu/technicien/représentant associatif/acteur économique/riverains/autres).

Deuxième action : De la même façon, elle a représenté en plus de sa commune, notre fédération à cette action du PNRA (Parc Naturel Régional des Alpilles) :

Construction de la nouvelle stratégie de gestion de la fréquentation des espaces naturels des Alpilles.

Ainsi le CODEP 13 est membre du COPIL pour la « **Mise à jour de la stratégie de gestion des flux en espace naturel** »

Si vous désirez participer, vous pouvez contacter par mail :

Virginie Brunet-Carbonero : v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr

La prochaine réunion aura lieu : **Jeudi 5 septembre 2024, à 14h30** à la **Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence**

8) Commission Communication :

Le problème rencontré sur le site de la Fédération pour l'envoi des lettres électroniques a été résolu. Une lettre est prête à être diffusée prochainement.

La cotisation du site internet du Codep13 a été renouvelée pour une année. Celui-ci a été mis à jour au niveau des logos de nos mécènes qui nous ont aidés pour le voyage EAV2024.

Marie-Paule nous demande s'il ne faudrait pas conserver la page Facebook « *Ensemble à Vélo du 13* » en la renommant « *Comité Départemental Cyclotourisme des BdR* »

Une page, créée par Mario BELLINI existe déjà, voir pour en conserver qu'une seule.

9) Tour de table :

- Joël nous informe qu'un film créé par la fédération existe sur l'organisation participatif du groupe de 10 cyclotouristes de l'Excelsior sur leur voyage « Ensemble à Vélo, à Paris en 2024 » et qu'il serait bien d'en intégrer une partie dans le film souvenir en préparation du Codep13.
- Michel nous rappelle que la manifestation du CC Pélissanne a été décalée le 2eme dimanche de septembre pour ne pas concurrencer la manifestation du CC Eyguières qui est prévue le 1^{er} dimanche de septembre.
- Marie-Paule a envoyé une lettre de remerciements à l'ensemble des clubs nous ayant accompagnés leur de notre voyage.

- Thibaut nous confirme qu'il a changé d'avis et qu'il restera à l'école française de vélo de la MJC plan de Cuques après le départ de Jean-Pierre pour reprendre la commission sécurité et jeunes du club. Il nous informe également qu'il participera à l'étape du Tour de France Nice-Col de la Couillolle, samedi 06 juillet qui comporte 4 cols et quelques 4 000 m de dénivelé sur 137 km. Nous lui souhaitons bon courage.
- Alain nous informe qu'il a envoyé un sondage auprès des adhérents du club du CSP d'Aix pour savoir pourquoi peut de personnes portent les couleurs du club lors des sorties. Il nous teindra au courant des résultats de ce sondage.
- André nous confirme qu'il a été enchanté par le voyage EAV Paris 2024 et remercie particulièrement Henriette qui a été une aide précieuse pour quitter Viry-Châtillon pour son périple avec sa fille Katy pour rejoindre sa région natale dans les Vosges.
Il nous rappelle que suite aux élections anticipées des députés, sa manifestation annuelle a dû être annulée.
- François nous informe que suite à la signature du manifeste avec le CROS et le CDOS (en annexe), il a été convoqué pour représenter notre Fédération au sein du Comité Ethique mis en place par le CDOS. Il a donc représenté notre Comité Départemental des BdR de la FFCT dans les sessions de formation qui ont été mises en place en 2024.
En annexe, vous trouverez la fiche de suivi de notre Comité Départemental envoyée par le CDOS 13. Il a été convoqué dans un premier temps le 28/10/2023 pour la réunion 13 engagé contre les discriminations. On nous avait alors proposé de signer le manifeste, ce qui a été fait le 20/02/2024. Une première journée du réseau territorial des référents éthiques avait été organisée le 17/02/2024, mais il n'a pas été en mesure d'y assister, étant engagé avec Istres Sport Cyclotourisme et le Vélo Club Fosséen à l'organisation du Critérium Départemental des EFV.
En juin dernier, le 14/06/2024, il a participé avec le CDOS à la formation radicalisation dispensée par la Préfecture de Police.

François nous demande de réfléchir à organiser officiellement une commission Interclubs et Ethique dans le Sport. Ceci nous permettrait de répondre aux obligations des Fédérations de mettre en place des commissions éthiques dans leurs réseaux.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mercredi 04 septembre 2024, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h15.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN





**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



Fait le Samedi 06 juillet 2024

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du comité directeur.

Diffusion :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.

Annexe 1 : Manifeste d'engagement contre la Violence dans le Sport

Lien à suivre :

https://drive.google.com/file/d/1SDkNZ_ehF0w3T8dkOpXpkQbYHG8X-cX/view?usp=drive_link

Annexe 2 : Etre référent éthique

FRANÇOIS LALANDE CD 13 - CYCLOTOURISME



ÊTRE RÉFÉRENT ÉTHIQUE

Participer à des réunions de sensibilisation et les promouvoir auprès de mon comité et de mes clubs

- Formation Valeurs de la république et Laïcité niveau 3
- Prévention et lutte contre les violences dans le sport



Faire vivre le contenu du manifeste

- Participer à une réunion annuelle de bilan des engagements
- Mettre en place le contrôle d'honorabilité et veiller à son suivi



Être interlocuteur de ma discipline

- Favoriser le signalement en étant nos interlocuteurs sur le terrain & en faisant remonter les informations importantes
- Savoir prévenir et détecter les violences
- Servir de relai à la diffusion d'outils de prévention



Et le CDOS / CROS

- Représentant du mouvement sportif auprès des services de l'Etat et de la préfecture
- Centralise les informations, accompagne les comités et clubs dans leurs démarches
- Anime le réseau des référents



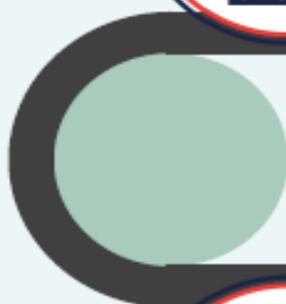
ACTIONS



**SIGNATURE DU MAGNIFESTE
D'ENGAGEMENT DE LA LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
DANS LE SPORT**



**TREIZ'ENGAGÉ DANS LA
LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS
28/10/2023**



**JOURNÉE DU RÉSEAU
TERRITORIAL DES
RÉFÉRENTS ETHIQUE
17/02/2024**



**FORMATION
RADICALISATION -
PREFECTURE DE POLICE
14/06/2024**

